

FORMATIONS



2020

VICTIMES, PLUS JAMAIS SEULES



Sommaire

France Victimes : un organisme de formation à votre service	3
FORMATIONS PRISE DE POSTE – POUR LES ADHÉRENTS	
Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes - 5 jours	4
Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes - 3 jours	4
Médiation pénale : principes et déroulement	5
LES FORMATIONS DE BASES	
L'accueil des victimes	
Accueil téléphonique des victimes	6
Perfectionnement aux techniques d'écoute et d'entretien	7
Les dispositifs d'évaluation et de protection des victimes	
Évaluation des besoins des victimes et dispositifs EVVI	8
L'accompagnement global et pluridisciplinaire	
Cybercriminalité : la réponse pénale et l'accompagnement des victimes Nouveauté	9
Accompagnement des personnes endeuillées	10
Accompagner des proches de suicidés Nouveauté	11
Victimes d'agressions sexuelles : La clinique	12
Victimes d'agressions sexuelles : La réponse judiciaire	13
Violences conjugales : état des pratiques et du droit	14
Approche sociale dans la prise en charge des victimes	15
LES COMPÉTENCES MÉTIERS	
Le perfectionnement juridique	
Procédure pénale appliquée	16
Victimes et application des peines	17
Victimes d'infractions à l'étranger	18
Actualités du droit des victimes	19
Indemnisation des victimes d'infractions	20
Réparation du dommage corporel	21
Les interventions des psychologues	
Techniques du debriefing	22
Traumatisme et soutien psychologique de l'enfant victime	23
Animation de groupes de paroles pour victimes d'agressions	24
Administrateur ad hoc	
Administrateur ad hoc et mineurs victimes	25
Logiciel statistiques IPG	
Prise en main du logiciel	26
Création, gestion et impression de statistiques	26
LA JUSTICE RESTAURATIVE	
Présentation des parcours de formation	27
Module 1 – Identifier les principes de base de la justice restaurative et mise en œuvre de projets	28
Module 2 – Animation des rencontres détenus ou condamnés – victimes (RDV-RCV)	29
Module 2 – Animation de médiations restauratives	30
Module 2 – Coordination des Cercles de soutien et de responsabilité ou des Cercles d'accompagnement et de ressources (CSR-CAR)	31
Module 2 – Animation de conférences restauratives	32
Formation des membres de la communauté	33
Formation des bénévoles de la communauté	34
Modalités d'inscription	35

Un organisme de formation à votre service

France Victimes est la fédération nationale des 132 associations d'aide aux victimes, conventionnées par le Ministère de la Justice et couvrant l'ensemble du territoire national. Son objectif est de promouvoir et de développer l'aide et l'accompagnement des victimes, les pratiques de médiation et toute autre mesure contribuant à améliorer la reconnaissance des victimes.

À cet effet, les associations d'aide aux victimes répondent aux attentes et aux besoins des victimes par :

- Une écoute privilégiée pour identifier les besoins des victimes et proposer une information sur leurs droits, un soutien psychologique et un accompagnement social,
- Une orientation vers les services spécialisés (avocats, services médico-psychologiques),
- Des missions ciblées à destination notamment des mineurs victimes et des victimes d'événements collectifs,
- La mise en œuvre d'une médiation et de toute forme de justice restaurative.

LES FORMATIONS SUR MESURE

France Victimes organise, à la demande des associations d'aide aux victimes ou de toute autre structure, des formations « sur mesure ». Les demandes sont étudiées par :

Anne Houchois – coordonnatrice formations

01 41 83 42 21 – formations@france-victimes.fr

TARIFS DES FORMATIONS « SUR-MESURE » (en France métropolitaine)

- Pour les associations adhérentes à France Victimes : **1 000 €/jour**
- Pour les associations (hors adhérents France Victimes), ministères, MJD, personnel de la médecine de travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : **1 250 €/jour**
- Pour les structures non adhérentes : **1 600 €/jour**

INFORMATIONS PRATIQUES

France Victimes est une association loi 1901 – n° Siret: **339 175 705 00054** exonérée de TVA.

L'organisme de formation continue est inscrit à la Préfecture de la région Île-de-France sous le numéro de déclaration d'existence **11754528775** et est référencé sur Datadock.



Renseignements administratifs :

Nathaly Cury - 01 41 83 42 00 - contact@france-victimes.fr

Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes

5 jours ou 3 jours

OBJECTIFS

Cette formation est le module d'accueil dans le réseau France Victimes de tout nouvel intervenant associatif salarié ou bénévole, elle est accessible à toute personne quels que soient sa formation, son statut et son poste. Nous souhaitons qu'elle soit suivie par le plus grand nombre d'entre nous.

L'objectif de cette formation est de bien comprendre le rôle et fonctionnement des associations d'aide aux victimes par rapport aux publics accueillis, à l'environnement partenarial et à la politique nationale d'aide aux victimes, de permettre à chacun d'apporter les premières réponses juridiques en matière de procédure pénale et de démarches à faire suite à une infraction pénale. Lors des 2 derniers jours, la formation permet aussi de s'entraîner aux entretiens avec les victimes.

PUBLIC

Bénévoles, salariés et nouvellement recrutés des associations d'aide aux victimes.

CONTENU

- L'environnement de l'association d'aide aux victimes
 - L'aide aux victimes en France : définition, historique, structuration du réseau aide aux victimes
 - La fédération France Victimes (missions, services, organisation)
 - Les partenaires des AAV
 - Les missions des AAV
- Approche du droit des victimes
 - L'organisation judiciaire
 - Les étapes de la procédure pénale
 - L'indemnisation
- Les conséquences psychologiques de l'infraction
- Les techniques d'écoute et d'entretien
- Les conséquences sociales de l'infraction
- Cas pratiques et jeux de rôles

3 jours

2 jours

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEURS

Jérôme Bertin, directeur général – France Victimes

Michel De Sousa, chargé d'animation réseau – France Victimes

Marie-Yvonne Harry, psychologue clinicienne Melun

Aurélie Clesse, assistante sociale – APAVIM France Victimes 64 Béarn

LIEU, DATE ET DURÉE

Paris

5 jours – 30 heures

- du 20 au 24/01/2020

- du 23 au 27/03/2020

- du 14 au 18/09/2020

- du 16 au 20/11/2020

3 jours – 18 heures

- du 20 au 22/01/2020

- du 23 au 25/03/2020

- du 14 au 16/09/2020

- du 16 au 18/11/2020

COÛT

Gratuit

Formation réservée aux salariés et bénévoles des associations d'aide aux victimes de France Victimes

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum



Médiation pénale

principes et déroulement

OBJECTIFS

Connaître le cadre légal et associatif d'intervention et savoir mener une médiation pénale.

PUBLIC

Médiateurs pénaux nouvellement recrutés.

CONTENU

- Le cadre de la médiation
- Les acteurs de la médiation
 - Les médiateurs
 - Les acteurs directs : les parties en conflit
 - Les acteurs indirects
- Réflexions autour de la médiation
- Les techniques de médiation
- Les temps du processus de médiation
- Les différentes phases de la médiation
 - Le travail préliminaire
 - La rencontre préliminaire
 - La réunion de médiation
 - L'accord de médiation
 - Le suivi de l'accord

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEUR

Romain Bonnot, médiateur pénal et directeur de l'AIAMI (France Victimes 25-70-90)

DURÉE

4 jours soit 24 heures

DATES

Du 16 au 19 mars 2020

LIEU

Paris

Coût

Gratuit

Formation réservée aux salariés et bénévoles des associations d'aide aux victimes France Victimes.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum



Accueil téléphonique des victimes

OBJECTIFS

Assurer le primo-accueil des victimes au téléphone et plus largement répondre aux victimes tout au long de leurs parcours.

PUBLIC

Toute personne chargée de l'accueil téléphonique au sein d'une association ou d'une structure recevant des victimes. Cette formation est plutôt à destination du personnel d'accueil, des secrétaires et standardistes.

CONTENU

- Les conséquences de l'infraction sur la victime
- L'entretien téléphonique
 - Les étapes de l'entretien, les techniques de communication, de reformulation et de questionnement
 - La prise en compte des différentes réactions et des personnalités difficiles
 - La prise en compte des émotions de l'appelant
 - La communication au téléphone
- Études de cas et jeux de rôles

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices sur les techniques de communication, jeux de rôles.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATRICE

Marie-Yvonne Harry, psychologue clinicienne
Melun

DURÉE

2 jours soit 12 heures

DATES

Les 8 et 9 octobre 2020

LIEU

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

Perfectionnement aux techniques d'écoute et d'entretien

OBJECTIFS

Perfectionner sa pratique professionnelle et comprendre les enjeux d'un entretien avec une victime.

PUBLIC

Toute personne ayant suivi une formation sur les techniques d'écoute et d'entretien et ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

CONTENU

- Rappel du cadre et des grandes étapes de l'entretien à partir de situations rencontrées par les stagiaires
- Notions de transfert et contre-transfert
- Les résistances et mécanismes de défense
- Analyse de situations et jeux de rôles

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATRICE

Marie-Yvonne Harry, psychologue clinicienne
Melun

DURÉE

2 jours soit 12 heures

DATES

Les 5 et 6 novembre 2020

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France Victimes : 200 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

Évaluation des besoins des victimes et dispositifs EVVI

OBJECTIFS

Dans le cadre de l'évaluation personnalisée des victimes (EVVI), les missions des intervenants des associations d'aide aux victimes tendent à se développer vers une prise en compte globale des besoins des victimes en proposant des mesures de protection aux victimes. À l'occasion de cette évaluation, une approche globale de la prise en charge peut alors être envisagée.

PUBLIC

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes et qui est en charge des évaluations dans le cadre du dispositif EVVI.

CONTENU

- Introduction et présentation du dispositif « Évaluation personnalisée des Victimes » (EVVI)
- Mise en œuvre de l'évaluation : quelles évolutions dans les entretiens avec les victimes
- Appropriation du questionnaire d'évaluation
- Les mesures de protection
- Rédaction d'un rapport
- Questions diverses sur éthique, responsabilité

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes. Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEURS

Isabelle Sadowski, directrice juridique et de la coordination de l'aide aux victimes - France Victimes
ou **Michel De Sousa**, chargé d'animation réseau - France Victimes

DURÉE

1 jour soit 6 heures

DATES

- Le 20 mars 2020
- Le 2 octobre 2020

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France Victimes et étudiants : 100 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 150 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

Cybercriminalité : la réponse pénale et l'accompagnement des victimes

Nouveauté

OBJECTIFS

Comprendre l'état du droit pénal et de l'arsenal juridique en matière de cybercriminalité et savoir accompagner les victimes dans leurs démarches.

PUBLIC

Toute personne recevant du public victime d'infractions.

CONTENU

- Introduction et présentation des dispositifs de lutte contre la cybercriminalité
- Dispositions pénales en matière de cybercriminalité
- Démarches à entreprendre avec une victime de cybercriminalité
- Les actions judiciaires à mener – escroquerie, usurpation d'identité...
- Retrait des informations sur Internet

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEURS

Myriam Quémener, avocate générale près la Cour d'appel de Paris et membre du Conseil scientifique de France Victimes
Un représentant du **GIP ACYMA** - www.cybermalveillance.gouv.fr
Un conseiller juridique de la **sous-direction de la lutte contre la cybercriminalité (CCPJ)**
Avocats spécialisés

DURÉE

2 jours soit 12 heures

DATES

Les 8 et 9 juin 2020

LIEU

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

18 personnes maximum

Accompagnement des personnes endeuillées

OBJECTIFS

Par cette formation, il s'agit de pouvoir accueillir les proches des victimes décédées et également les victimes qui, suite à une infraction, sont confrontées à un deuil non-traumatique plus ancien ou récent.

Former des intervenants des associations d'aide aux victimes (juristes, psychologues, bénévoles) à la connaissance des étapes du deuil, à l'impact d'un deuil traumatique et également aux répercussions d'une agression ou d'une infraction sur le processus de deuil.

PUBLIC

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

CONTENU

- Théorie sur le deuil
 - Processus de deuil
 - Réflexion autour de schémas permettant d'appréhender la complexité du processus
- Mise en situation autour d'une situation vécue ou rencontrée afin de mieux comprendre les différents parcours
 - Le deuil traumatique
 - Échanges théoriques et pratiques sur les pratiques et les dynamiques de deuil
 - Réflexions sur le cadre, les relais
 - Représentations et théories sur le deuil normal, le deuil compliqué, le deuil pathologique
 - Deuil et culpabilité
 - Les rituels : pratiques et utilité
 - Échanges sur situations

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, travail à partir du vécu des stagiaires, analyse de pratiques.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATRICE

Betty Saada, psychanalyste et formatrice – Centre de formation de la Fondation Croix Saint-Simon

DURÉE

2 jours soit 12 heures

DATES

Les 10 et 11 juin 2020

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France Victimes et étudiants : 250 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 350 €
- Tarif autre public : 500 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum



Accompagnement des proches de suicidés

Nouveauté

OBJECTIFS

Mener un entretien avec les proches de suicidés

PUBLIC

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

CONTENU

- Les spécificités du suicide
- Les effets de la survenance d'un suicide sur les proches et les familles (bouleversement, culpabilité, honte, incompréhension)
- La conduite d'entretien de ce type d'appels
 - Comprendre les différentes façons d'exprimer sa douleur et gérer les entretiens
 - > La personne en deuil peut décentrer ses émotions et reporter sa demande d'aide sur d'autres proches, les enfants...
 - > La personne en deuil peut déverser toute sa douleur
 - Faut-il poser des questions, quelles questions poser le cas échéant
 - Savoir proposer une réassurance théorique et expliquer le geste suicidaire aux proches
- Définir le cadre et les limites de l'entretien
 - Cadre de l'entretien
 - Limites de l'entretien
 - Comment ne pas s'impliquer
- Rappels sur les bases du deuil, des différentes phases du deuil et le deuil spécifique au suicide.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, travail à partir du vécu des stagiaires, analyse de pratiques.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATRICE

Betty Saada, psychanalyste et formatrice – Centre de formation de la Fondation Croix Saint-Simon

DURÉE

2 jours soit 12 heures

DATES

Les 14 et 15 décembre 2020

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France Victimes et étudiants : 250 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 350 €
- Tarif autre public : 500 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum



Victimes d'agressions sexuelles

La clinique

OBJECTIFS

Comprendre les conséquences d'une agression sexuelle sur le plan physique, physiologique et psychologique.

PUBLIC

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

CONTENU

- Tableau clinique
- Enjeux psychiques du traumatisme sexuel
- L'inceste
- Les agressions sexuelles sur mineurs
- Clinique de l'urgence
 - Accueil et premier entretien,
 - Examen médico-psychologique
 - L'expertise clinique
- Viol collectif
- Approche interculturelle
- Études de cas clinique

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEUR

Samuel Lemitre, docteur en psychopathologie clinique, psychologue psychothérapeute – EIDO Paris

DURÉE

2 jours soit 12 heures

DATES

Les 21 et 22 septembre 2020

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

Victimes d'agressions sexuelles

La réponse judiciaire

OBJECTIFS

Accompagner la victime d'agressions sexuelles dans son parcours judiciaire.

PUBLIC

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

CONTENU

- Introduction : l'image de la victime – préjugés et réalités
- Le droit applicable
- Les choix procéduraux et leurs incidences
- Le déroulement de la procédure pénale
- La réparation et l'indemnisation
- Cas particuliers : les mineurs victimes, les victimes par ricochet, les victimes ayant concouru à la réalisation de leur dommage

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situations.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATRICE

Anaïs Defosse, avocate Barreau de Bobigny

DURÉE

2 jours soit 12 heures

DATES

Les 24 et 25 novembre 2020

LIEU

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

Violences conjugales

état des pratiques et du droit

OBJECTIFS

Comprendre les besoins et attentes des victimes de violences conjugales, les accompagner au mieux dans un parcours complexe et expliquer les réponses juridiques tant au pénal qu'au civil.

PUBLIC

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

CONTENU

- Présentation de la politique de lutte contre les violences conjugales et la plus-value des associations d'aide aux victimes dans cette prise en charge
- Le processus de violence
- Échanges sur les pratiques
- Les partenariats et orientations
- La prise en charge des auteurs de violences conjugales

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

JOURNÉE COORDONÉE PAR

Isabelle Sadowski, directrice juridique et de la coordination de l'aide aux victimes – France Victimes

DURÉE

2 jours soit 12 heures

DATES

Les 12 et 13 novembre 2020

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France Victimes: 200 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 300 €
- Tarif autre public: 500 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

18 personnes maximum

Approche sociale dans la prise en charge des victimes

OBJECTIFS

Connaître les différentes possibilités d'accompagnement des besoins sociaux des victimes liées à l'infraction.
Une infraction pénale peut en effet avoir des conséquences sociales (perte d'emploi, handicap...) nécessitant un accompagnement social et une orientation vers les bons interlocuteurs.

PUBLIC

Toute personne recevant des victimes.

CONTENU

- Comprendre et analyser les besoins sociaux des victimes
- Panorama de l'aide sociale pour les victimes d'infractions
- Savoir proposer un accompagnement par les services sociaux et les différentes institutions
- Créer et animer un réseau de partenaires

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, études de cas.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATRICES

Aurélié Clesse, assistante sociale – APAVIM
France Victimes 64 Béarn

DURÉE

1 jour soit 6 heures

DATES

Le 5 octobre 2020

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France Victimes : 100 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 150 €
- Tarif autre public : 250 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

Procédure pénale appliquée

OBJECTIFS

Maîtriser les grands principes de la procédure pénale et les étapes de la procédure.

PUBLIC

Juristes confirmés.

CONTENU

- Les grands principes et les grandes étapes de la procédure pénale,
- Les droits des victimes dans la procédure pénale,
- Exercices pratiques : études de dossiers.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices sur les techniques de communication, jeux de rôles.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEUR

Cédric Cabut, procureur de la République adjoint près le tribunal de grande instance d'Évry.

DURÉE

2 jours soit 12 heures

DATES

Les 30 novembre et 1^{er} décembre 2020

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

Victimes et application des peines

OBJECTIFS

Comprendre les principes de l'application des peines et la place de la victime.

PUBLIC

Juristes confirmés.

CONTENU

- Présentation générale des sanctions pénales et de leur mise en œuvre,
- La mise à exécution des peines,
- Les modalités d'individualisation des peines privatives de liberté,
- Les principales peines et mesures,
- La victime et l'application des peines.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices sur les techniques de communication, jeux de rôles.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes

Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEUR

Pascal Faucher, magistrat près la Cour d'appel de Bordeaux.

DURÉE

1 jour soit 6 heures

DATES

Le 4 décembre 2020

LIEU

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 100 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 150 €
- Tarif autre public : 250 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

Victimes d'infractions à l'étranger

OBJECTIFS

Comprendre les particularités de la prise en charge des ressortissants français à l'étranger pour accompagner les personnes victimes.

Comprendre l'articulation avec les ministères des Affaires étrangères et de la Justice.

PUBLIC

Toute personne recevant des victimes et ayant de bonnes notions de la procédure pénale.

CONTENU

- Particularités liées à la commission des faits à l'étranger
- Les actions et rôles des ambassades et consulats
- Suivi de la procédure
- Accompagnement spécifique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices sur les techniques de communication, jeux de rôles.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEURS

Isabelle Sadowski, directrice juridique et de la coordination de l'aide aux victimes – France Victimes
Intervenants du Ministère des affaires étrangères

DURÉE

1 jour soit 6 heures

DATES

Le 25 septembre 2020

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France Victimes et étudiants : 100 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 150 €
- Tarif autre public : 250 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

Actualités du droit des victimes

OBJECTIFS

Faire le point sur le droit positif en matière de droit des victimes suite aux différentes réformes mises en œuvre.

PUBLIC

Juristes et accueillants aide aux victimes ayant une bonne connaissance de l'aide aux victimes et de la procédure pénale.

CONTENU

- Rappels sur les textes et les grandes étapes du droit des victimes
- Les réformes mises en œuvre et ayant un impact sur les droits des victimes à tous les stades de la procédure
- Les réformes à venir.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices sur les techniques de communication, jeux de rôles.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATRICE

Isabelle Sadowski, directrice juridique et de la coordination de l'aide aux victimes – France Victimes

DURÉE

1 jour soit 6 heures

DATES

Le 13 mars 2020

LIEU

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 100 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 150 €
- Tarif autre public : 250 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

18 personnes maximum

Indemnisation des victimes d'infractions

OBJECTIFS

Connaître les dispositifs d'indemnisation des victimes d'infractions pénales.

PUBLIC

Accueillant ayant de bonnes connaissances du droit pénal.

CONTENU

- Présentation des textes sur le droit à l'indemnisation
- La constitution des dossiers, présentation des requêtes
- Le déroulement de la procédure (phase transactionnelle, CIVI)
- Le rôle du Fonds de Garantie
- Le SARVI
- Positionnement de l'avocat
- Le rôle de l'indemnisation dans la réparation de la victime
- Cas pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices sur les techniques de communication, jeux de rôles.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEURS

Anne Penseille, Maître de conférences - Université de Montpellier
Anaïs Defosse, avocat Barreau de Seine-Saint-Denis
Un représentant du Fonds de Garantie

DURÉE

2 jours soit 12 heures

DATES

Les 2 et 3 décembre 2020

LIEU

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

Réparation du dommage corporel

OBJECTIFS

Comprendre le rôle des différents professionnels dans le cadre de la réparation du dommage corporel.

PUBLIC

Accueillants et juristes ayant une bonne connaissance du droit pénal.

CONTENU

- Les évolutions des systèmes indemnitaires
- La réparation intégrale
- Les outils documentaires
- L'audit préparatoire
- La démarche médico-légale et l'expertise
- La nomenclature Dinthillac
- Le dommage psychique (aspects juridiques)
- Les préjudices des victimes directes
- Les préjudices des victimes indirectes
- Les référentiels et barèmes
- Les recours des tiers payeurs
- Réforme et prospectives

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices sur les techniques de communication, jeux de rôles.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEUR

Claude Lienhard, professeur émérite des universités, avocat spécialiste en réparation du dommage corporel

DURÉE

1 jour soit 6 heures

DATES

- Le 16 janvier 2020
- Le 7 décembre 2020

LIEU

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes : 100 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 150 €
- Tarif autre public : 250 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

18 personnes maximum

Techniques du debriefing

OBJECTIFS

Savoir poser un diagnostic et des indications pour mettre en place un debriefing puis l'organiser et l'animer. Cette formation se découpe en 2 parties : une partie théorique et deux jours de mises en situation.

PUBLIC

Psychologues cliniciens diplômés et psychiatres ayant au moins un an d'expérience dans l'accueil des victimes. Accessible aux personnels des associations d'aide aux victimes, aux institutions publiques et aux partenaires de France Victimes.

CONTENU

- Classification des victimes
- Psychopathologie et clinique du stress et du traumatisme psychique,
- Les principes fondamentaux de la psychothérapie post-traumatique,
- Les soins immédiats, le defusing,
- Le debriefing collectif psychodynamique : les objectifs, la méthode, la mise en pratique et ses limites,
- Les indications du debriefing collectif,
- L'organisation, le déroulement et l'animation du debriefing collectif,
- Le debriefing individuel,
- Cas pratiques, jeux de rôles

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices et cas pratiques, jeux de rôles.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes. Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATRICES

Carole Damiani, psychologue clinicienne, directrice de Paris Aide aux victimes (France Victimes 75 Paris)

Béatrice Mathieu, psychologue clinicienne Paris

DURÉE

4 jours soit 24 heures (2 x 2 jours)

DATES

- Les 31/03 et 1/04 puis les 23 et 24/04/ 2020
- Les 6 et 7/10 puis les 26 et 27/11/2020

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France Victimes : 400 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 600 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum



Traumatisme et soutien psychologique de l'enfant victime

OBJECTIFS

Comprendre le traumatisme de l'enfant pour lui proposer un soutien psychologique adapté.

PUBLIC

Psychologues cliniciens et psychiatres

CONTENU

- Le traumatisme de l'enfant : la clinique, les formes selon l'âge, les facteurs de risque.
- La prise en charge immédiate et post-immédiate
 - Urgence et defusing
 - Le post-immédiat : debriefing collectif et individuel, groupe de parole, guidance.
 - Les spécificités du milieu scolaire
 - Les partenariats
- Cas pratiques, mises en situations

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, analyse de pratiques.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEURS

Gilbert Vila, pédopsychiatre - Centre de victimologie pour mineurs Hôpital Trousseau AP-HP

Jean-Michel Coq, psychologue clinicien, Maître de conférences Université de Rouen

DURÉE

2 jours soit 12 heures

DATES

Les 3 et 4 novembre 2020

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

Mise en place et animation de groupes de paroles pour victimes d'agressions

OBJECTIFS

Mettre en place et animer des groupes de paroles pour victimes d'agression.

PUBLIC

Psychologues cliniciens ayant au moins un an d'expérience dans l'accueil des victimes.

Le psychologue peut être accompagné par un co-animateur.

CONTENU

- Rappels sur le traumatisme,
- Présentation de la méthode : mise en place, conditions et déroulement,
- Apports thérapeutiques spécifiques des groupes de paroles,
- Échanges sur les pratiques de groupe,
- Présentation et discussion autour de deux séances filmées,
- Exercices et cas pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices et cas pratiques, analyses de films.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEUR

Jacques Roisin – psychologue clinicien, psychanalyste, intervenant à la Faculté de droit et criminologie de l'Université catholique de Louvain – Belgique

DURÉE

2 jours soit 12 heures (2 x 1 jour)

DATES

- Le 16 mars et le 22 juin 2020

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France Victimes : 200 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

Administrateur ad hoc et mineurs victimes

OBJECTIFS

Savoir mener une mission d'administrateur ad hoc.

PUBLIC

Administrateurs ad hoc nouvellement ou prochainement habilités.

CONTENU

- Les attentes de la Chancellerie
- Le statut d'administrateur ad hoc
- Le rôle de l'administrateur ad hoc et l'exercice de la mission
- Méthodologie de l'audition de l'enfant
- Approches médicales, expertises
- Les liens entre l'avocat et l'administrateur ad hoc
- Les liens avec les magistrats

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices et cas pratiques, études de dossiers.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEURS

Laure Lehueur, procureure de la République adjointe près le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand
Catherine Bahuchet, avocate Barreau de Meaux

Jean-Paul Potus, expert psychiatre
Noëlle Magaud-Voulland, psychologue clinicienne

Coordination : **Aude Camagne** administrateur ad hoc et directrice – A.PRE.S.S. France Victimes 38 Vienne

DURÉE

4,5 jours soit 27 heures

DATES

Du 7 au 11 septembre 2020

HORAIRES

Début lundi à 14 h / Fin vendredi à 16h30

LIEU

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes : 450 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 675 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes

IPG : 2 modules

PRISE EN MAIN DU LOGICIEL

OBJECTIFS

Savoir utiliser la base de données IPG, comprendre l'ensemble des fonctionnalités, éditer les statistiques pour la Chancellerie.

CONTENU

- Fonctionnalités
- La fiche victimes
- Le suivi des victimes
- L'édition de statistiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travail sur IPG, exercices sur les fiches et la sortie simple de statistiques.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEUR

Michel De Sousa – chargé de mission animation réseau - France Victimes

DATE ET LIEU

Paris

Prise en main

- Le 30 janvier 2020

- Le 7 février 2020

Création, gestion et édition des statistiques personnalisées

- Le 24 septembre 2020

- Le 23 novembre 2020

CRÉATION, GESTION ET ÉDITION DES STATISTIQUES PERSONNALISÉES

OBJECTIFS

Comprendre la méthodologie des statistiques afin de pouvoir créer et gérer ses propres comptes rendus d'activité.

CONTENU

- Généralités sur les statistiques
 - Présentation des statistiques demandées par le ministère de la justice
 - Création d'une statistique: choix des items, des tables – choix en fonction des questions et des besoins des partenaires
 - Comment générer une statistique: création de documents
- Création de statistiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travail sur IPG, exercices sur les statistiques.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEUR

Cédric Baud – développeur informatique – Not a Number Company

DURÉE

1 jour soit 6 heures

COÛT

- Adhérents France Victimes: 100 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes



Parcours de formation à la justice restaurative

organisé par France Victimes en partenariat avec l'Institut français pour la justice restaurative (IFJR)

POUR LES CHEFS DE PROJETS, LE ANIMATEURS DES MESURES ET LES PARTENAIRES PROJETS

MODULE 1

**La justice restaurative en mouvement:
Mise en place de projets en justice restaurative**
4 jours - 30 heures

DEVENIR ANIMATEUR DE MESURES

MODULE 2

**La justice restaurative en action
Animation de mesures
de justice restaurative**
8 demi-journées - 30 heures

4 options:

1. Rencontres détenus / condamnés – victimes (RDV/RCV)
2. Médiations restauratives
3. Conférences restauratives
3. Cercles de soutien et de responsabilité ou d'accompagnement et de ressources (CSR / CAR)

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Avoir suivi le module 1
- Être partenaire d'un projet en cours

en partenariat avec



avec le soutien de l'École nationale
d'administration pénitentiaire



Ce parcours de formation 60 heures
donne lieu à la délivrance d'un
Certificat d'animateur

délivré par l'École nationale d'administration pénitentiaire

Mise en œuvre d'une mesure
restaurative en tant qu'animateur

Formateur
modules dispensés par l'ENAP

MODULE 3

Analyse des pratiques
30 heures

Membre de la communauté

Devenir membre de la communauté
3 jours - 21 heures

MODULE 4

Ingénierie pédagogique
30 heures

Bénévole de la communauté
pour les CSR ou les CAR

Devenir bénévoles de la communauté
3 jours - 21 heures

Certificat de formateur
délivré par l'École nationale
d'administration pénitentiaire

Module 1 – La justice restaurative en mouvement

MISE EN PLACE DE PROJETS EN JUSTICE RESTAURATIVE

OBJECTIFS

Comprendre l'ensemble des enjeux de la mise en place de rencontres restaurative pour devenir animateur.

Savoir mener un projet de mise en place de rencontres restauratives.

PUBLIC

Référents en justice restaurative, professionnels en charge de l'orientation du public, (hors parcours de certification), voire chefs de projet.

Futurs animateurs de rencontres restauratives.

CONTENU

- La justice restaurative : principes et promesses
- Le cadre normatif de la justice restaurative
- Le cadre opérationnel de la justice restaurative en France : protocole et partenariat
- Les enjeux psychologiques et sociaux des rencontres restauratives
- L'implication de la communauté
- L'information et l'orientation des personnes victimes et des personnes auteurs vers les mesures de Justice restaurative
- La préparation des participants aux rencontres restauratives
- L'animation des rencontres restauratives

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie du dispositif, retours d'expériences, films sur la justice restaurative.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEURS

Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative

DURÉE

4 jours soit 30 heures

DATES

- Du 9 au 12 mars 2020

- Du 19 au 22 octobre 2020

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France Victimes : 300 €

- Partenaires : 400 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

22 personnes

Cette formation se poursuit, pour les animateurs, par un module 2 de 30 heures permettant de travailler sur l'ensemble des étapes d'une mesure de justice restaurative.

Ce module 2 se décline sur 4 options : Rencontres détenus ou condamnés – victimes (RDV/RCV) ou Médiations restauratives ou Conférences restauratives ou Cercles de soutien et de responsabilité ou d'accompagnement et de ressources (CSR / CAR).



Module 2 – La justice restaurative en action

ANIMATION DES RENCONTRES DÉTENUS OU CONDAMNÉS – VICTIMES (RDV-RCV)

OBJECTIFS

Expérimenter la mise en œuvre et l'animation d'une rencontre.

PUBLIC

Personnes ayant suivi le module 1 et inscrites dans un projet.
Inscription sur dossier (pour les conditions du dossier, voir avec responsable formation FV).

CONTENU

- La formation à l'animation aborde les points essentiels à la mise en place et à l'animation des rencontres détenus ou condamnés – victimes :

Préparation des rencontres avec les personnes victimes et avec les personnes détenues

- 1^{er} entretien de préparation
- 3^e entretien de préparation

Animation de la session de rencontres restauratives

- 1^{re} rencontre
- 5^e rencontre
- Travail sur les étapes clés de la session de rencontres
- Bilan de la formation

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie, retour d'expériences, jeux de rôles, mises en situation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Entretien individuel avec un formateur pour établir le bilan des compétences acquises. Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes. Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat d'animateur si conditions acquises.

FORMATEURS

Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative

DURÉE

8 demi-journées soit 30 heures

DATES

Du 28 septembre 2020 à 14h
au 2 octobre 2020 à 13h

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France Victimes : 450 €
- Partenaires : 500 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

16 personnes



Module 2 – La justice restaurative en action

ANIMATION DE MÉDIATIONS RESTAURATIVES

La médiation restaurative concerne principalement les situations de crimes graves et sérieux. Elle implique les protagonistes directs (ou les proches de la victime) et est susceptible de conduire, ou non, à une rencontre en face-à-face.

Mise en œuvre après le déclenchement des poursuites, elle peut se dérouler tout au long du processus pénal, lors de l'exécution des peines, voire au-delà, selon les attentes, les aptitudes et les besoins des intéressés identifiés par le médiateur.

Au regard de la gravité des faits et de leurs conséquences, de l'ampleur des souffrances et de leurs répercussions, le processus de médiation restaurative peut se dérouler une période plus ou moins longue. Il requiert des compétences très abouties et spécialement adaptées à la mise en œuvre d'une médiation restaurative.

OBJECTIFS

Expérimenter la mise en œuvre de médiation restaurative.

PUBLIC

Personnes ayant suivi le module 1 et inscrites dans un projet.

Inscription sur dossier (pour les conditions du dossier, voir avec responsable formation FV).

CONTENU

- Rôle des différents acteurs
- Préparation des entretiens avec la victime ou ses proches d'une part, avec l'infraacteur d'autre part (attentes, objectifs, aptitude, limites)
- Travail sur le processus éventuel de la rencontre
- Organisation de la rencontre

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie du dispositif, retours d'expériences, jeux de rôles, mises en situation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes. Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat de médiateur si conditions acquises.

FORMATEURS

Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative

DURÉE

8 demi-journées soit 30 heures

DATES

- Du 29 juin 2020 à 14h au 3 juillet 2020 à 13h
- Du 12 octobre 2020 à 14h au 16 octobre 2020 à 13h

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France Victimes et étudiants : 500 €
- Partenaires : 600 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

16 personnes



Module 2 – La Justice restaurative en action

COORDINATION DE CERCLES DE SOUTIEN ET DE RESPONSABILITÉ OU DE CERCLES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RESSOURCES (CSR OU CAR)

OBJECTIFS

Former des coordonnateurs de cercle de soutien et de responsabilité (CSR) et de cercle d'accompagnement et de ressources (CAR).

À l'issue de la formation, les participants seront capables d'organiser et de coordonner ces cercles et de présenter ces dispositifs aux membres de leurs équipes.

PUBLIC

Personnes ayant suivi le module 1 et inscrites dans un projet.
Inscription sur dossier (pour les conditions du dossier, voir avec responsable formation FV).

CONTENU

- Historique et généralités sur les CSR/CAR
- Présentation générale du protocole
- Convention de partenariat, groupe projet et cahiers des charges
- Recrutement, formation et missions du coordonnateur du cercle
- Recrutement du membre principal du cercle (personne détenue)
- Choix, formation et missions des bénévoles du premier cercle (ou d'accompagnement)
- Choix et missions des membres du second cercle (ou de ressources)
- Déroulement du cercle

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Aspects théoriques, mises en situation tout au long de la semaine autour des caractéristiques d'un cercle de soutien et de responsabilité (CSR) ou d'un cercle d'accompagnement et de ressources (CAR).

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat de coordonnateur si conditions acquises.

FORMATEURS

Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative.

DURÉE

8 demi-journées soit 30 heures

DATES

À définir

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France victimes : 500 €
- Partenaires : 600 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

16 personnes



Module 2 – La Justice restaurative en action

ANIMATION DE CONFÉRENCES RESTAURATIVES

La conférence restaurative a pour objectif de permettre la tenue d'une rencontre volontaire réunissant un nombre important et diversifié de participants autour de l'auteur et de la victime afin qu'ils envisagent les caractéristiques et les répercussions du conflit de nature pénale qui les oppose.

Se joignent à eux, toutes les personnes ayant un intérêt à la régulation du conflit et/ou susceptibles d'apporter un support quelconque : amis, personnes en qui l'on a une particulière confiance ou dont on respecte l'opinion, représentants d'institutions éducatives, judiciaires, sanitaires ou sociales, ès qualités de soutien et non d'intervenant référent.

La conférence est mise en œuvre par un animateur spécifiquement formé. Un second animateur peut être présent lorsque la conférence réunit un plus grand nombre de personnes.

Particulièrement adaptée aux mineurs, la conférence restaurative permet d'envisager les possibilités de soutien que l'environnement familial ou social est susceptible d'apporter aux intéressés.

OBJECTIFS

Former des animateurs et animatrices de conférences restauratives

À l'issue de la formation, les participants seront capables de comprendre les enjeux et les grandes étapes de l'animation de conférences restauratives

PUBLIC

Personnes ayant suivi le module 1 et inscrites dans un projet.

Inscription sur dossier (pour les conditions du dossier, voir avec responsable formation FV).

CONTENU

- Rôle des différents acteurs

- Préparation des entretiens avec la victime ou ses proches d'une part, avec l'infracteur d'autre part (attentes, objectifs, aptitude, limites)
- Travail sur le processus de la conférence
- Organisation de la conférence.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie, retour d'expériences, jeux de rôles, mises en situation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Entretien individuel avec un formateur pour établir le bilan des compétences acquises. Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes. Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat d'animateur si conditions acquises.

FORMATEURS

Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative.

DURÉE

8 demi-journées soit 30 heures

DATES

À définir

LIEU

Paris

COÛT

- Adhérents France victimes : 500 €
- Partenaires : 600 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

16 personnes maximum



Formation des membres de la communauté

La mise en œuvre de la plupart des mesures de justice restaurative suppose une participation, plus ou moins active selon les mesures, de bénévoles appartenant aux communautés dans lesquelles évoluent les personnes confrontées au crime. L'inclusion dans la réponse restaurative de ceux que l'on nomme « membre de la communauté » conforte l'Œuvre de justice comme étant bien « l'affaire de tous ».

Les membres de la communauté associés, à des qualités, aux rencontres restauratives (au sens large) ont pour rôle, sans interférence avec celui des animateur(e)s, de manifester par leur présence l'intérêt porté par la société à la réparation la plus complète des répercussions du conflit né de l'infraction, d'encourager et d'accompagner les participants dans leur implication, de promouvoir ainsi la reconstruction du lien social. Ils pourront encore témoigner auprès de leurs communautés d'appartenance, le cas échéant, de l'équité du processus restauratif et des bénéfices induits pour la plupart des participants.

OBJECTIFS

Former des personnes bénévoles au rôle de membre de la communauté en justice restaurative.

PUBLIC

Toute personne soucieuse de s'associer à la mise œuvre de mesures de justice restaurative.

CONTENU

- Généralités sur la justice restaurative, origines, émergence, définition(s)
- Principales définitions (bénévole, membre, communauté, société civile)

- Choix et statut des bénévoles
- Recrutement et posture des membres de la communauté
- Préparation des rencontres restauratives et rôle(s) à tenir.
- Protocole général d'une RDV/RCV.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, films sur la justice restaurative
Éléments de méthodologie de l'écoute et de l'intervention en justice restaurative
Retours d'expériences, jeux de rôles, mises en situation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEURS

Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative.

DURÉE

3 jours soit 21 heures

DATES

- Du 4 au 6 février 2020
- Du 8 au 10 décembre 2020

LIEU

Paris

Coût

100 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

18 personnes



Formation des bénévoles de la communauté pour les Cercles

POUR LES CERCLES DE SOUTIEN ET DE RESPONSABILITÉ
OU D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RESSOURCES

Les bénévoles de la communauté ont pour missions essentielles de : répondre aux demandes de tous ordres du membre principal (infracteur) ; le soutenir et l'assister dans la consolidation des démarches de réinsertion mises en place ; l'accompagner dans les aspects très concrets de sa vie quotidienne ; l'aider à (re)conquérir son autonomie personnelle et sociale la plus complète possible. La mise en œuvre de la plupart des mesures de justice restaurative suppose une participation, plus ou moins active selon les mesures, de bénévoles appartenant aux communautés dans lesquelles évoluent les personnes confrontées au crime. L'inclusion dans la réponse restaurative de ceux que l'on dénomme parfois les bénévoles de la communauté conforte l'Œuvre de justice comme étant bien « l'affaire de tous ».

OBJECTIFS

Former des personnes bénévoles au rôle de bénévoles de la communauté pour les Cercles de soutien et de responsabilité ou les Cercles d'accompagnement et de ressources.

PUBLIC

Toute personne soucieuse de s'associer à la mise œuvre de mesures de justice restaurative.

CONTENU

- Généralités sur la justice restaurative, origines, émergence, définition(s)
- Principales définitions (bénévole, membre, communauté, société civile)
- Choix et statut des bénévoles
- Recrutement et posture des bénévoles de la communauté
- Préparation des rencontres restauratives et rôle(s) à tenir.
- Protocole général d'un CSR / CAR

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, films sur la justice restaurative
Éléments de méthodologie de l'écoute et de l'intervention en justice restaurative
Retours d'expériences, jeux de rôles, mises en situation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

FORMATEURS

Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative.

DURÉE

3 jours soit 21 heures

DATES

À définir

LIEU

Paris

COÛT

200 €

NOMBRE DE PARTICIPANTS

18 personnes maximum



MODALITÉS D'INSCRIPTION

POUR VOUS INSCRIRE, MERCI :

- 1 – De remplir le formulaire d'inscription en ligne,
- 2 – de l'imprimer,
- 3 – et de l'envoyer **accompagné du règlement ou des modalités de prise en charge par un autre organisme** par courrier à :
France Victimes - 27, avenue Parmentier 75011 Paris

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA VALIDÉE SANS CES ÉLÉMENTS.

**Nous maintenons les formations à partir de 5 stagiaires.
Nous vous informons de l'organisation de la formation 3 semaines avant le début de la session.**

EN CAS DE DÉSISTEMENT DE VOTRE PART :

En cas de désistement intervenant moins de 5 jours ouvrés avant la formation, une facture de 30 € par stagiaire vous sera adressée et le chèque émis vous sera alors retourné après paiement de cette nouvelle facture.

Merci de vous assurer que la formation a bien lieu
avant de prendre vos billets de transport.

Toutes les dates sont sur www.france-victimes.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

Fondée en 1986, France Victimes est la Fédération nationale des associations d'aide aux victimes. Forte de son réseau de 132 associations présentes sur l'ensemble du territoire français (outre-mer inclus), France Victimes promeut et développe la prise en charge de toutes les victimes d'infractions pénales et de catastrophes naturelles. La Fédération est également engagée dans les pratiques de médiation, de justice restaurative et dans toutes les mesures contribuant à améliorer la prise en charge et la reconnaissance des victimes. 1 500 professionnels France Victimes, répartis dans plus de 850 lieux d'accueil, offrent des services d'accompagnement juridique, social et psychologique de façon anonyme et totalement gratuite à plus de 330 000 personnes par an.

NOS SERVICES



116
006

Numéro d'aide
aux victimes



Accueillir et écouter
toutes les victimes dans
l'une de nos associations

Découvrez l'application mobile

AIDEZ-MOI!



Informer les victimes
sur leurs droits et
leur proposer un
accompagnement
social adapté



Apporter une aide
psychologique
à toutes les victimes

www.france-victimes.fr
#VICTIMESPLUSJAMAISSEULES